

# Protocole sanitaire et fonctionnement du centre de loisirs

## "La Clé des Champs" année scolaire 2021-2022

en application du nouveau protocole sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs Sans Hébergement du Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports en date du 18 Juin 2021

Quelques consignes sont à connaître pour le séjour de votre enfant.  
Nous vous prions de lire attentivement ce protocole.

### **Règles d'accueil en lien avec l'état de santé**

Aucun enfant fébrile ne doit être accueilli .

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents sont invités à prendre leur température avant le départ pour l'accueil.

En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

De même, les mineurs ayant été testés positivement au SARS Cov 2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contacts à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil. Les personnels doivent appliquer les mêmes règles.

Aucun professionnel présentant lui-même des signes infectieux ne doit venir travailler.

Le port du masque « grand public filtration supérieure à 90% » est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil dans les espaces clos. Il n'est pas requis dans les espaces extérieurs.

Le port du masque est proscrit pour les mineurs de moins de 6 ans.

### **Horaires d'accueil:**

Matin: 7h45 à 9h30

Avant le repas: 11h à 12h30

Après le repas: 13h30 à 14h00

Le soir : 16h30 à 18h15

### **Accueil des familles**

**Entrée et sortie par l'entrée du Bt A.**

Un adjoint va orienter les familles vers le lieu des groupes de chaque enfant.

Les enfants sont amenés par les parents sur les groupes respectifs (**Masque obligatoire pour les adultes**)

Seul les enfants rentrent dans les salles d'activité où ils sont accueillis:

Les accueils de 11h à 12h30 et de 13h30 à 14h seront faits par un adjoint qui récupère les enfants inscrits en ½ journée.

### **Accueil des enfants**

Les parents ne rentrent pas dans les salles et laissent leur enfant à l'animateur du groupe en gardant une distance minimale d'un mètre. Les sacs et les vestes des enfants sont déposés aux vestiaires dans le couloir des bâtiments (Attention vestiaires nominatifs).

### **Les temps d'activités**

Les activités vont se dérouler dans les salles de chaque groupe.

Mais aussi à l'extérieur en respectant une distanciation pour que les lieux de jeux et d'activités soient suffisamment espacés entre chaque groupe d'enfants et éviter les croisements.

Avant et après chaque activité les enfants et les animateurs se laveront les mains (expliquer aux enfants le lavage des mains, simple et efficace).

Les jouets facilement lavables seront privilégiés et seront désinfectés après chaque journée.

Les groupes seront constitués, dans la mesure du possible, pour toute la durée de la période d'accueil.

Les sorties à proximité du lieu d'accueil sont autorisées, sous réserve du respect des restrictions nationales ou locales d'accès à ces équipements. Le groupe en sortie peut être le groupe complet.

Des activités physiques pourront être organisées dans les ACM. Elles devront permettre le respect de la distanciation sociale et le respect des gestes barrières

Les salles d'activités seront aérées régulièrement.

### **Les repas**

Les repas, les collations et les goûters seront fournis par le Centre de Loisirs Maternel.

Il y aura jusqu'à trois services.

11h30: 3 à 4 groupes (plus petits)

12h30: 3 à 4 groupes

12h45: 3 à 4 groupes

Les repas seront pris dans le réfectoire.

Lavage des mains avant et après le repas.

La distance préconisée entre les groupes d'enfants (1 mètre) sera maintenue entre les tables.

### **Temps de repos**

Les plus grands font un temps calme et les plus petits font la sieste dans leur dortoir respectif.

Chaque enfant a un lit nominatif et les draps sont changés chaque semaine.

La salle est aérée après la sieste des enfants.

Les lits utilisés seront désinfectés par un agent d'entretien.

Après le temps calme des enfants, les activités reprennent avec les mêmes consignes d'hygiène.

Les règles de sécurité et d'évacuation sont identiques aux accueils habituels.

### **Entretien des locaux**

Un nettoyage des sols et des surfaces des espaces de restauration sera réalisé au minimum une fois par jour. Pour les tables, le nettoyage désinfectant sera réalisé après chaque service. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum deux fois par jour.